## A propos de la Liberté...

1830 - 2015 : Les artistes de l'Aulne et du Porzay vous invitent à faire le lien entre l'événement historique et l'actualité du présent au travers de l'œuvre d'Eugène Delacroix : « la Liberté guidant le peuple ».

Les événements tragiques du 7 Janvier 2015 marquant les mémoires, rappellent dramatiquement les trois glorieuses de 1830 où le roi Charles X et Polignac son ministre ont proposé une série d'ordonnances bridant la liberté de la Presse.

Les artistes de l'Aulne et du Porzay ont réagi en utilisant leurs propres armes, leurs outils de prédilection et leurs techniques propres dans une œuvre collective. Si certains ont photographié, d'autres ont pris leurs fils, leurs aiguilles, leurs métiers à tisser, leurs pinceaux, leurs gouges, leurs clous, leurs marteaux, leur terre et leurs couleurs pour réinterpréter l'oeuvre, réveiller les esprits, réactualiser le message et tels des gavroches des temps modernes, crier leur incompréhension et leur révolte.

Mais au-delà de la fulgurance émotionnelle, ces événements ont suscité une véritable sidération et la découverte que les valeurs démocratiques qui sont les pierres angulaires de notre Société pouvaient être dangereusement ébranlées par le fanatisme de quelques uns.

## « La liberté commence où l'ignorance finit » Victor Hugo

La figure centrale de l'œuvre d'Eugène Delacroix, allégorie de la Liberté, est un héritage de l'antiquité. Elle symbolise la perspective qui devrait nous guider vers plus de Liberté, d' Egalité, de Fraternité.

Les artistes de l'Aulne et du Porzay souhaitent que cet héritage inestimable reste vivant et gravé dans les mémoires pour se transmettre aux générations futures.

Josée Lemort, Isabelle Chatelain, Anne-Marie L'Haridon, Martine Sanchez, Léna Miroshnikova, Jean-François Chaussepied, Antoinette Le Doaré, Agnès Gourlan, Florence Le Scour-Kerdreux, Nadine Urvoaz, Michel Queffurus, Hélène Péron-Jägger, Marie-Gilles Le Bars, Hervé Lorant, Lajla Vourc'h, Françoise Diane Glasman, Ullah Beth Vourc'h, Noël Le Foll, Maud Le Gall et Brigitte Le Roy.